



Mise en retraite pour invalidité

Par **sakinnette**, le **02/03/2008** à **13:39**

Bonjour, en 2003 mon employeur un hopital public m'a mise en retraite pour invalidité suite à la pose d'une prothèse de hanche n'ayant pas donné sur le plan de la récupération le succès espéré (j'en suis resté handicapée au niveau de la marche , de la station debout, assise avec une boiterie très importante).rnMa question est la suivante : je suis donc pensionnée du public (très peu 570 euros pour un taux de 35%, que je trouve abérant au vue dix it la commission de réforme " totalement et définitivement inapte a ces fonctions") je ne m'en sort pas sur le plan financier est il possible si je retrouve un emploi adapté a mon handicap de retravailler sans perdre ma pension d'invalidité?rnMerci d'avance de l'intérêt que vous porterez à ma demande.rnBien cordialement